

**CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS « HAUTE PERFORMANCE »
ANNEE 2019**

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports, Monsieur Gilles QUENEHERVE
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**
représentée par son président, Monsieur David ROTH
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784448773000022

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant que les conventions d'objectifs passées entre le ministère et les fédérations sportives constituent l'un des modes d'expression privilégiés du partenariat qui lie l'Etat et le mouvement sportif.

Considérant que le ministère est, entre autres, chargé de soutenir le sport de haut niveau et la haute performance sportive.

Considérant que la présente convention s'inscrit dans le cadre de cette politique publique.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, la fédération s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique, le ou les plans d'actions relatif(s) à la promotion du développement du sport de haut niveau et de la haute performance sportive à décliner autour des items suivants :

Programme SIP : Soutien individuel à la performance

SIP/A : Autonomie de l'athlète

SIP/B : Aide à la préparation sportive individuelle

Programme OP : Optimisation de la Performance

OP/A : Développement et innovation technologique

OP/B : Matériels spécifiques

OP/C : Surveillance Médicale Réglementaire

Programme DLE : Développement du Leadership de l'Encadrement

DLE/A : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services

DLE/B : Développement de l'expertise et transfert des compétences

DLE/C : Management et coordination

DLE/D : Accompagnement d'experts dans les instances internationales

Programmes AS : Actions Sportives

- AS/A : Programme de compétitions internationales senior
- AS/B : Programme de compétitions internationales relève
- AS/C : Programme de préparation senior
- AS/D : Programme de préparation relève
- AS/E : Management et coordination
- AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services
- AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les montants indiqués à l'article 3 feront l'objet d'un engagement financier annuel.

En cas de non réalisation d'une ou plusieurs actions, le ministère se réserve le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la subvention à la fédération.

Durant cette période, la fédération s'engage à notifier au ministère tout retard pris dans la mise en œuvre du ou des plans d'actions, toute modification des conditions d'exécution, de ses statuts ou de ses coordonnées bancaires.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Au titre de l'année 2019, le ministère alloue à la fédération une contribution financière de **619 830 €** pour :

Programme OP : **Optimisation de la Performance : 14 980 €**

Programme DLE : **Développement du Leadership de l'Encadrement : 15 000€**

Programmes AS : **Actions Sportives : 589 850 €**

La subvention de **72 500 €** au titre du programme SIP **Soutien Individuel à la Performance** correspond aux aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération, dont la gestion reste confiée au Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Ces crédits sont affectés conformément à l'annexe jointe.

Au total, pour l'année 2019, le ministère contribue financièrement à hauteur de **692 330 €** pour le soutien au sport de haut niveau et de la haute performance sportive de votre fédération.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Le ministère procédera au paiement de 80 % du montant de la contribution financière précisée à l'article 3, hors aides personnalisées, après la signature de toutes les parties prévues à la convention.

Le solde sera versé à la réception des justificatifs mentionnés à l'article 6 de la présente convention.

La subvention est imputée sur les crédits du programme ministériel Sports, article 02 action 2 et action 3 de la LOLF.

La contribution financière sera créditée au compte de la fédération selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements seront effectués à au compte *CCM Paris Montmartre*
Code établissement : *10278* Code guichet : *06039*
Numéro de compte : *00080156346* Clé RIB : *69*

L'ordonnateur de la dépense est le ministère.

Le comptable assignataire est le contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministère des sports.

ARTICLE 5 - REVERSEMENT

Il est interdit de reverser, sous forme de subvention, tout ou partie du présent financement à un tiers (personne moral ou physique). Il n'y a pas reversement lorsque la fédération rémunère un organisme tiers pour des prestations qu'elle souhaite mettre en œuvre dans le cadre du ou des projet(s) financé(s).

ARTICLE 6 - JUSTIFICATIFS

La fédération s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ; ce compte rendu retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du ou des projet(s) présentés et définis d'un commun accord entre le ministère et la fédération ;
- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- le rapport d'activité ;

Elle s'engage par ailleurs à alimenter son dossier annuel sur le Portail des Fédérations Sportives ainsi qu'à actualiser, en tant que de besoin, les documents de référence qu'il contient.

ARTICLE 7 - AUTRES ENGAGEMENTS

La fédération communique sans délai au ministère :

- la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association des fédérations, ou informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le Répertoire National des Fédérations et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire ;
- le procès-verbal présenté à l'assemblée générale annuelle ;

- la copie des comptes des filiales éventuelles de la fédération ;
- le règlement financier adopté par l'instance dirigeante de la fédération, ainsi que toute modification à ce règlement ;
- la copie des contrats et conventions d'un montant supérieur à 150 000 euros susceptibles de générer des variations dans l'évolution des dépenses et des recettes du budget fédéral ;
- tout autre document ou prérequis.

La fédération s'engage à utiliser, conformément à la charte graphique, le logo du ministère dans tous les documents de communication produits dans le cadre de la convention.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par la fédération, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer le ministère sans délai.

ARTICLE 8 - SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et de retard des conditions d'exécution de la convention par la fédération sans l'accord écrit du ministère, celui-ci peut ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

A défaut de production des justificatifs prévus à l'article 6 de la présente convention, le ministère émettra un ordre de remboursement de la totalité du montant de la contribution financière versée et la présente convention sera résiliée de plein droit dans les conditions prévues à l'article 12.

ARTICLE 9 - ÉVALUATION

Le ministère procède, conjointement avec la fédération, à l'évaluation des conditions de réalisation du ou des projets auquel il a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1 et sur l'impact du ou des projets au regard de l'intérêt général et des orientations précisées en préambule de la présente convention.

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention sera subordonnée à l'établissement de cette évaluation.

ARTICLE 10 - CONTROLES DE L'ADMINISTRATION

Le ministère contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du ou des projet(s).

Le ministère peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur pièces et sur place peut être réalisé par le ministère, ou par un prestataire mandaté par elle, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 9 ou dans le cadre du contrôle financier annuel.

La fédération s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

ARTICLE 11 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par le ministère et la fédération. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse¹.

ARTICLE 13 - REGLEMENT DES CONFLITS

Tout litige résultant de la présente convention, ou à l'occasion de l'interprétation de ses dispositions, fera l'objet d'une recherche de conciliation.

En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Paris sera saisi.

Fait à Paris le 24 AVR. 2019

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE PARACHUTISME

Le Président

David ROTH

LE DIRECTEUR DES SPORTS

Le directeur des sports

Gilles QUÉNÉHERVÉ

WISE LE 16/04/2019 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2.1.026.3.5860

¹ La résiliation du contrat pour motif d'intérêt général ouvrant par ailleurs droit à indemnité est un principe général de droit des contrats administratifs. Il fait l'objet d'une jurisprudence constante : Conseil d'Etat du 2 mai 1958, affaire commune de Magnac-Laval. Elle s'applique d'office sans qu'il y ait lieu de la mentionner.



Synthèse générale budget haute performance

Programmes	2019						2020	
	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	Projection demande
Soutien individuel à la performance	75 000 €	75 000 €	-	100%	72 500 €	2 500 €	97%	45 600 €
Optimisation de la performance	38 800 €	35 800 €	3 000 €	92%	14 980 €	23 820 €	39%	48 500 €
Développement du leadership de l'encadrement	123 800 €	65 600 €	58 200 €	53%	115 000 €	108 800 €	12%	642 836 €
Actions sportives	704 750 €	580 850 €	114 900 €	84%	580 850 €	114 900 €	84%	736 936 €
Total général	942 350 €	766 250 €	176 100 €	81%	692 330 €	250 020 €	73%	

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES
 Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

2

Objectifs sportifs

Discipline	Compétition internationale de référence et/ou Classement mondial	2020 Compétition internationale de référence et/ou Classement mondial	Collectif concerné	Genre, catégorie	Résultats attendus		Priorité	Observation
					2019	2020		
A51 PAV : Précision Atterrissage Voilée	Coupe Monde Cordoba Argentine 18 - 25 mai	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	PAV Senior A	homme individuel, précision PAV A1	Argent et Bronze	Or	1	Pas de priorité hiérarchique entre les 5 disciplines A51, A52, A53, A54 et A55. Sur un Mondial, le trophée qui récompense la meilleure nation intègre les 5 disciplines.
				homme individuel, volée PAV A1	Argent et Bronze	Argent et Bronze		
				homme individuel, combiné PAV A1	Argent	Argent		
				homme équipe, combiné nation PAV A1	top 10	Argent et Bronze		
				femme individuel, précision PAV A2	Argent et Bronze	Or		
femme individuel, volée PAV A2	Or	Or						
femme individuel, combiné PAV A2	Argent	Argent						
femme équipe, précision PAV A2	Argent	Argent						
femme équipe, combiné nation PAV A2	Argent	Argent						
A52 VC : Voile Contact	Championnat d'Europe (le Coupe Mondial) Strejnic Roumanie 17 - 20 août	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	VC Senior A	mixte équipe, VC2 A1	Argent	Argent	1	Pas de priorité hiérarchique entre les 5 disciplines A51, A52, A53, A54 et A55. Sur un Mondial, le trophée qui récompense la meilleure nation intègre les 5 disciplines.
				mixte équipe, VC2 A2	Argent	Argent		
				mixte équipe, VR4 A1	Argent	Argent		
				femme équipe, VR4 A2	Or	Or		
				mixte équipe, FS2 A1	Or	Or		
A54 DA : Disciplines Artistiques	Coupe Monde Eley Arizona Etats Unis 07 - 12 octobre	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	DA Senior A	mixte équipe, FF3 A1	top 5	Argent	1	Pas de priorité hiérarchique entre les 5 disciplines A51, A52, A53, A54 et A55. Sur un Mondial, le trophée qui récompense la meilleure nation intègre les 5 disciplines.
				mixte équipe, FF3 A2	Argent	Argent		
				mixte individuel, vitesse PSV A1	Argent	Argent		
				mixte individuel, distance PSV A1	Or	Or		
				mixte individuel, combiné PSV A1	Or	Or		
A55 PSV : Pilotage Sous Voile	Coupe Monde Pretoria Afrique du Sud 20 - 24 novembre	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	PSV Senior A	mixte équipe, combiné nation PSV A1	Argent	Or	1	Pas de priorité hiérarchique entre les 5 disciplines A51, A52, A53, A54 et A55. Sur un Mondial, le trophée qui récompense la meilleure nation intègre les 5 disciplines.
				homme junior individuel, précision PAV B1	top 25	Or (junior)		
				homme junior individuel, volée PAV B1	top 25	Or (junior)		
				homme junior individuel, combiné PAV B1	top 25	Argent		
				femme junior individuel, précision PAV B2	top 25	Argent		
A51 PAV	Coupe Monde Cordoba Argentine 18 - 25 mai	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	PAV Relève B	homme junior individuel, combiné PAV B2	top 25	Argent	2	Dans la discipline PAV, il existe une catégorie junior en championnat du monde, qui est ciblée par notre collectif Relève B. Lors des Coupes du Monde, les jeunes de ce collectif Relève B sont classés en sénior.
				mixte équipe, VC2 B1	top 10	top 5 national		
				mixte équipe, VC2 B2	top 10	top 5 national		
				mixte équipe, VR4 B1	top 15	top 5 national		
				femme équipe, VR4 B2	top 15	top 5 national		
A52 VC	Coupe Monde Roumanie 17 - 20 août	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	VC Relève B	mixte équipe, FS2 B1	top 10	top 5 national	2	Dans la discipline PAV, il existe une catégorie junior en championnat du monde, qui est ciblée par notre collectif Relève B. Lors des Coupes du Monde, les jeunes de ce collectif Relève B sont classés en sénior.
				mixte équipe, FS2 B2	top 10	top 5 national		
				mixte équipe, VR4 B1	top 15	top 5 national		
				mixte équipe, VR4 B2	top 15	top 5 national		
				mixte équipe, PS2 B1	top 10	top 5 national		
A53 VR	Coupe Monde Eley Arizona Etats Unis 07 - 12 octobre	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	VR Relève B	mixte individuel, vitesse PSV B1	top 25	top 8 national	2	Dans la discipline PAV, il existe une catégorie junior en championnat du monde, qui est ciblée par notre collectif Relève B. Lors des Coupes du Monde, les jeunes de ce collectif Relève B sont classés en sénior.
				mixte individuel, distance PSV B1	top 25	top 8 national		
				mixte individuel, combiné PSV B1	top 25	top 8 national		
				mixte équipe, combiné PSV B1	top 25	top 8 national		
				mixte équipe, combiné PSV B1	top 25	top 8 national		
A54 DA	Coupe Monde Pretoria Afrique du Sud 20 - 24 novembre 2019	Mondial Championnats du Monde toutes disciplines Tanay, Russie 01 - 11 août	DA Relève B	mixte, PAV C1	top 20 national	top 15 national	2	Dans la discipline PAV, il existe une catégorie junior en championnat du monde, qui est ciblée par notre collectif Relève B. Lors des Coupes du Monde, les jeunes de ce collectif Relève B sont classés en sénior.
				mixte, VC C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, VR C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, FS-FF C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, PSV C1	top 20 national	top 15 national		
A55 PSV	Championnat de France Vichy France 01 - 04 août	Championnat de France Vichy France août	PSV Relève B	mixte, PAV C1	top 20 national	top 15 national	2	Dans la discipline PAV, il existe une catégorie junior en championnat du monde, qui est ciblée par notre collectif Relève B. Lors des Coupes du Monde, les jeunes de ce collectif Relève B sont classés en sénior.
				mixte, VC C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, VR C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, FS-FF C1	top 20 national	top 15 national		
				mixte, PSV C1	top 20 national	top 15 national		

Programme de Soutien Individuel à la Performance : "TREMPLIN"

2019

Autonomie de l'athlète

Permettre aux SHN ciblés de se consacrer en toute sérénité à leur projet de performance.
Programme regroupant à terme l'attribution des CIP/CAE/CI/Conventions de mécénat/Bourses/Programme de reconversion.
Mise en œuvre courant 2019, suite à la création de l'agence en charge de la haute performance.

Désignation	Budget total	Demande	Part fédérale	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	Indication
Bourses	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!	Renseigné par "performance 2024"
	- €	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!	

Aide à la préparation sportive individuelle

En 2019, correspond aux aides personnalisées dans le format actuel

Désignation	Budget total	Demande	Part fédérale	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	Indication
Manque à gagner employeur	35 000 €	35 000 €	- €	- €	35 000 €	0%	Fournir le règlement fédéral des aides
Manque à gagner sportif	15 000 €	15 000 €	- €	- €	15 000 €	0%	personnalisées
Aides sociales	25 000 €	25 000 €	- €	- €	25 000 €	0%	ANNEXE SIP
Remboursements de frais			- €	- €	- €	#DIV/0!	
Primes à la performance			- €	- €	- €	#DIV/0!	
	75 000 €	75 000 €	- €	72 500 €	2 500 €	97%	

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES

Seules les cellules à compléter ne sont pas verrouillées

2

Programme de Développement du Leadership de l'Encadrement

2019

DLE/A - Remunération d'experts de classe mondiale - prestation de services

Pour obtenir l'attaché à votre organisation générale, susceptible de contribuer à la performance ses activités, en tant que professeur, entraîneur, entraîneur, préparateur physique, coach sportif, psychologue, kinésithérapeute, masseur, kinésithérapeute, cardiologue, physiothérapeute, diététicien, expert sportif, bio-mécanicien.

Prévoir des déplacements/activités/maintenance professionnelle (soit forfaitaire ou journalière, le cas échéant).

Désignation (Requies par l'instance concernée)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj (autres à intégrer dans le tableau annexé au plan)
entraîneur national Précision d'Arterrisage Volige (PAV)	France A, relève / homme, femme	52 000 €	5 000 €	46 000 €	12%	- €	52 000 €	0	0
entraîneur national Disciplines Artistiques (DA)	France A, relève / mixte	12 600 €	12 600 €	- €	100%	- €	12 600 €	0	0
Encadrement sanitaire des EDF	Demande faite au DFC : 15 000 €	18 000 €	15 000 €	3 000 €	83%	15 000 €	3 000 €	0,453333333	DLE/A
Animation médicale fédérale	Demande faite au DFC : 5 000 €	8 000 €	5 000 €	3 000 €	63%	- €	8 000 €	0	
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		30 500 €	38 600 €	59 000 €	43%	15 000 €	75 600 €	17%	

DLE/B - Développement de l'expertise et transfert des compétences

Tout action individuelle ou collective visant la maîtrise et le transfert des compétences des acteurs de la performance.

Tout programme visant à compléter et à diffuser des connaissances auprès des acteurs de la haute performance.

Prévoir des actions ou programmes à venir : ateliers, conférences, séminaires, etc ainsi que les publics visés.

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation (Requies par l'instance concernée)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj (autres à intégrer dans le tableau annexé au plan)
		€	€	€	#DIV/0!	€	€	#DIV/0!	

DLE/C - Management et coordination

Toutes les formes de management ou de coordination nécessaires au bon fonctionnement du projet global de la haute performance.

Prévoir des actions ou programmes à venir et leurs objectifs, leurs dates, fréquences, horaires, présences de participants.

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation (Requies par l'instance concernée)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj (autres à intégrer dans le tableau annexé au plan)
fonctionnement Pôle France Elites Gap Tallard	SHR & ECM toutes disciplines	30 000 €	25 000 €	5 000 €	83%	- €	30 000 €	0	DLE/C
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		30 000 €	25 000 €	5 000 €	83%	- €	30 000 €	0%	

DLE/D - Accompagnement d'experts dans les instances internationales

Tout action visant à rejoindre le leadership des acteurs de votre fédération au plan international, dans des fonctions ou missions techniques (en lien avec les instances ou organisations internationales) : juges, classificateurs, organisateurs, superviseurs, contrôleurs.

Prévoir des actions et de leurs fonctions. Les objectifs, visés et les bénéfices attendus.

Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation (Requies par l'instance concernée)	Cible	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj (autres à intégrer dans le tableau annexé au plan)
superviseur matériel jugement international toutes disciplines	compétitions internationales	3 200 €	2 000 €	1 200 €	63%	- €	3 200 €	0	DLE/D
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		3 200 €	2 000 €	1 200 €	63%	- €	3 200 €	0%	

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISÉES
Seules les cellules à compléter ne sont pas grises

2020

Projection demandée	Observation
5 500 €	majoration du salaire
15 000 €	besoin plus important année de championnat du monde
21 500 €	

Projection demandée	Observation
- €	

Projection demandée	Observation
25 000 €	
25 000 €	

Projection demandée	Observation
7 000 €	
7 000 €	

Synthèse programmes d'actions sportives haute performance

2020	
Projection demande:	
	102 000 €
	111 685 €
	513 685 €

2019							
Programmes	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
	70 180 €	70 180 €	-	100%	70 180 €	-	100%
Programme de compétitions internationales senior	459 840 €	391 534 €	68 306 €	85%	391 534 €	68 306 €	85%
Programme de préparation senior	530 020 €	461 714 €	68 306 €	1 €	461 714 €	68 306 €	87%

	-	-	-	-	-	-	-
	152 230 €	116 886 €	35 344 €	77%	116 886 €	35 344 €	77%
	152 230 €	116 886 €	35 344 €	1 €	116 886 €	35 344 €	77%

Programme de compétitions internationales relève				#DIV/0!			#DIV/0!
Programme de préparation relève							

	-	-	-	-	-	-	-
	22 500 €	11 250 €	11 250 €	50%	11 250 €	11 250 €	50%
	22 500 €	11 250 €	11 250 €	1 €	11 250 €	11 250 €	50%

Management et coordination				#DIV/0!			#DIV/0!
Rémunération d'experts de classe mondiale				#DIV/0!			#DIV/0!
Programme de détection et de transfert de talent							

NE PAS REMPLIR LES CELLULES GRISEES



Discipline/ Groupe d'épreuves/ Genre : Prédiction d'Altérissage Voltige (PAV) / PA individuel & équipe - Voltige individuel & équipe - Combiné individuel & équipe / homme - femme

Programmes d'Actions Sportives

2019

2020

Total général	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
	95 850 €	79 400 €	16 250 €	85%	79 400 €	16 250 €	85%

Total général	Projection demande	94 304 €
----------------------	--------------------	----------

AS/A : Programme de compétitions internationales senior

Les compétitions internationales seniors ont lieu au cours de l'année ou pendant l'été. Elles sont organisées par la Fédération Française de Voltige (FFV) et/ou par d'autres fédérations nationales ou internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	13 000 €	12 000 €	€	100%	12 000 €	€	100%	AS/A
Total	13 000 €	12 000 €	€	100%	12 000 €	€	100%	

Projection demande	40 319 €
Observation	Insuffisance de financement pour la participation aux championnats du monde et la reprise de la compétition, 24 mois, 2019-2020.
Total	40 319 €

AS/B : Programme de compétitions internationales relève

Les compétitions internationales relève sont organisées par la Fédération Française de Voltige (FFV) et/ou par d'autres fédérations nationales ou internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	€	€	€	€	€	€	€	AS/B
Total	€	€	€	€	€	€	€	

Projection demande	€
Observation	€
Total	€

AS/C : Programme de préparation senior

Le programme de préparation senior est destiné aux athlètes seniors (18 ans et plus) qui participent à des compétitions internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	46 800 €	38 300 €	17 800 €	83%	38 300 €	17 800 €	83%	AS/C
Total	46 800 €	38 300 €	17 800 €	83%	38 300 €	17 800 €	83%	

Projection demande	40 319 €
Observation	Insuffisance de financement pour la participation aux championnats du monde.
Total	40 319 €

AS/D : Programme de préparation relève

Le programme de préparation relève est destiné aux athlètes relève (14-17 ans) qui participent à des compétitions internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	24 500 €	20 300 €	4 700 €	83%	20 300 €	4 700 €	83%	AS/D
Total	24 500 €	20 300 €	4 700 €	83%	20 300 €	4 700 €	83%	

Projection demande	21 319 €
Observation	Insuffisance de financement pour la participation aux championnats du monde.
Total	21 319 €

AS/E : Management et coordination

Le programme de management et de coordination est destiné aux athlètes seniors (18 ans et plus) qui participent à des compétitions internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	€	€	€	€	€	€	€	AS/E
Total	€	€	€	€	€	€	€	

Projection demande	€
Observation	€
Total	€

AS/F : Remunération d'experts de classe mondiale - prestation de services

Le programme de rémunération d'experts de classe mondiale est destiné aux athlètes seniors (18 ans et plus) qui participent à des compétitions internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	€	€	€	€	€	€	€	AS/F
Total	€	€	€	€	€	€	€	

Projection demande	€
Observation	€
Total	€

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent

Le programme de détection et de transfert de talent est destiné aux athlètes juniors (14-17 ans) qui participent à des compétitions internationales.

Objet de la demande	Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	N° Pj
Cible	€	€	€	€	€	€	€	AS/G
Total	€	€	€	€	€	€	€	

Projection demande	€
Observation	€
Total	€

Disciplines/Groupe d'épreuves/Genre : Voile Contact (VC) / Séquence à 2 / mixte

Programmes d'Actions Sportives

2019	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien
	125 850 €	100 859 €	80%	100 359 €	25 491 €	80%
	Total général					

AS/A : Programme de compétitions Internationales senior
 Les compétitions de sélection sont au bénéfice des athlètes pour permettre à ceux-ci de participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des compétitions (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des compétitions (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/A 1 A	8 000 €	8 000 €	100%	8 000 €	8 000 €	100%	AS2/A

AS/B : Programme de compétitions Internationales relève
 Les compétitions de sélection sont au bénéfice des athlètes pour permettre à ceux-ci de participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des compétitions (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des compétitions (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/B 1 A	70 859 €	70 859 €	100%	70 859 €	70 859 €	100%	AD1/A1

AS/C : Programme de préparation senior
 Pour les athlètes de sélection qui ont obtenu les qualifications pour participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/C 1 A	49 859 €	49 859 €	100%	49 859 €	49 859 €	100%	AS2/C
VC/C 1 B	2 000 €	2 000 €	100%	2 000 €	2 000 €	100%	
VC/C 1 C	27 859 €	27 859 €	100%	27 859 €	27 859 €	100%	

AS/D : Programme de préparation relève
 Pour les athlètes de sélection qui ont obtenu les qualifications pour participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/D 1 A	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	AS2/D
VC/D 1 B	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	
VC/D 1 C	3 750 €	3 750 €	100%	3 750 €	3 750 €	100%	
VC/D 1 D	2 000 €	2 000 €	100%	2 000 €	2 000 €	100%	
VC/D 1 E	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	
VC/D 1 F	13 609 €	13 609 €	100%	13 609 €	13 609 €	100%	

AS/E : Management et coordination
 Pour les athlètes de sélection qui ont obtenu les qualifications pour participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/E 1 A	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	AS2/E

AS/F : Remunération d'experts de classe mondiale - prestation de services
 Pour les athlètes de sélection qui ont obtenu les qualifications pour participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des experts (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des experts (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/F 1 A	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	AS2/F

AS/G : Programme de sélection et de transfert de talent
 Pour les athlètes de sélection qui ont obtenu les qualifications pour participer à des compétitions internationales.
 P1 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 P2 : Liste des athlètes (voir tableau) avec les effectifs prévisionnels (compétitions et stages).
 Si nécessaire voir page 10 pour les lignes supplémentaires

Objet	Budget total	Dépense	Taux de soutien	Accroît	Part fédérale	Taux de soutien	N° P1
VC/G 1 A	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	AS2/G
VC/G 1 B	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	
VC/G 1 C	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	
VC/G 1 D	1 500 €	1 500 €	100%	1 500 €	1 500 €	100%	

2020

Projections dépenses	118 968 €
----------------------	-----------

Projections dépenses	20 000 €
----------------------	----------

Projections dépenses	0 €
----------------------	-----

Projections dépenses	83 218 €
----------------------	----------

Projections dépenses	10 778 €
----------------------	----------

Projections dépenses	0 €
----------------------	-----

Projections dépenses	0 €
----------------------	-----

Projections dépenses	3 500 €
----------------------	---------

Discipline/Groupes d'épreuves/Genre : **Vol Relatif (VR) / Séquence 4 / mlkte & femme**

2019 Programmes d'Actions Sportives

Budget total	255 750 €	Demande	210 725 €	Participations	25 025 €	Accordé	210 725 €	Participations	25 025 €	Taux de soutien	83%	Taux de soutien	83%
Total général													

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Compétitions Elite A et B - 17 et 18 octobre 2019	948 41 42	23 000 €	20 000 €	3 000 €	100%	100%	20 000 €	3 000 €	100%	AS3/A
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		20 000 €	20 000 €	3 000 €	100%	100%	20 000 €	3 000 €	100%	

AS/A : Programme de compétitions internationales senior
 Les compétitions de référence, les compétitions seniors et seniors espoirs et seniors espoirs sont des événements internationaux de haut niveau. Elles sont organisées par les fédérations nationales et internationales.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Compétitions Elite A et B - 17 et 18 octobre 2019	948 41 42	23 000 €	20 000 €	3 000 €	100%	100%	20 000 €	3 000 €	100%	AS3/A

AS/C : Programme de préparation senior
 Le programme de préparation des athlètes seniors est destiné à améliorer leur performance. Il est financé par le Comité Olympique International (COI) et le Comité National Olympique (CNO) de chaque pays.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Programme de préparation		18 000 €	15 000 €	3 000 €	100%	100%	15 000 €	3 000 €	100%	AS3/C
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		15 000 €	15 000 €	3 000 €	100%	100%	15 000 €	3 000 €	100%	

AS/D : Programme de préparation relève
 Le programme de préparation des athlètes relève est destiné à améliorer leur performance. Il est financé par le Comité Olympique International (COI) et le Comité National Olympique (CNO) de chaque pays.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Programme de préparation		31 000 €	27 000 €	4 000 €	100%	100%	27 000 €	4 000 €	100%	AS3/D
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		27 000 €	27 000 €	4 000 €	100%	100%	27 000 €	4 000 €	100%	

AS/E : Management et coordination
 Le programme de management et de coordination est destiné à améliorer la gestion des athlètes. Il est financé par le Comité Olympique International (COI) et le Comité National Olympique (CNO) de chaque pays.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Management et coordination		27 000 €	23 000 €	4 000 €	100%	100%	23 000 €	4 000 €	100%	AS3/E
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		23 000 €	23 000 €	4 000 €	100%	100%	23 000 €	4 000 €	100%	

AS/F : Rémunération d'experts de classe mondiale - prestation de services
 Le programme de rémunération d'experts de classe mondiale est destiné à améliorer la performance des athlètes. Il est financé par le Comité Olympique International (COI) et le Comité National Olympique (CNO) de chaque pays.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Rémunération d'experts de classe mondiale		4 000 €	3 000 €	1 000 €	100%	100%	3 000 €	1 000 €	100%	AS3/F
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		3 000 €	3 000 €	1 000 €	100%	100%	3 000 €	1 000 €	100%	

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent
 Le programme de détection et de transfert de talent est destiné à améliorer la performance des athlètes. Il est financé par le Comité Olympique International (COI) et le Comité National Olympique (CNO) de chaque pays.
 Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires

Désignation	Chile	Budget total	Demande	Participations	Participations	Taux de soutien	Accordé	Participations	Taux de soutien	N° Pj
Programme de détection et de transfert de talent		2 000 €	1 000 €	1 000 €	100%	100%	1 000 €	1 000 €	100%	AS3/G
Si nécessaire vous pouvez insérer des lignes supplémentaires		1 000 €	1 000 €	1 000 €	100%	100%	1 000 €	1 000 €	100%	

NE PAS REPRIER LES CELLULES VIDES
 Etablir les cellules à compléter sur une page vierge

Discipline/ Groupe d'épreuves/ Genre : Pilotage Sous Voile (PSV) / Précision individuel - Distance individuel - Vitesse individuel - Combiné individuel & équipe / mixte

2019 - Programmes d'Actions Sportives

Budget total	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien
54 500 €	51 109 €	13 991 €	79%	51 109 €	13 991 €	79%
Total général						

AS/A : Programme de compétitions internationales sénior
 Les athlètes de haut niveau, susceptibles de gagner olympiques et paralympiques ainsi que les compétitions de préparation.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV A1	5 000 €	3 600 €	72%	3 600 €	3 600 €	100%	AS/A
Total	5 000 €	3 600 €	72%	3 600 €	3 600 €	100%	

AS/B : Programme de compétitions internationales relève
 Les athlètes de haut niveau, susceptibles de gagner olympiques et paralympiques ainsi que les compétitions de préparation.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV A1	5 000 €	3 600 €	72%	3 600 €	3 600 €	100%	AS/A
Total	5 000 €	3 600 €	72%	3 600 €	3 600 €	100%	

AS/C : Programme de préparation sénior
 Préparation des athlètes de haut niveau, susceptibles de gagner olympiques et paralympiques ainsi que les compétitions de préparation.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV A1	40 500 €	31 500 €	78%	31 500 €	31 500 €	100%	AS/C
Total	40 500 €	31 500 €	78%	31 500 €	31 500 €	100%	

AS/D : Programme de préparation relève
 Préparation des athlètes de haut niveau, susceptibles de gagner olympiques et paralympiques ainsi que les compétitions de préparation.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV B1	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	AS/D
Total	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	

AS/E : Management et coordination
 Préparation des athlètes de haut niveau, susceptibles de gagner olympiques et paralympiques ainsi que les compétitions de préparation.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les compétitions de préparation.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV B1	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	AS/D
Total	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	

AS/F : Remunération d'experts de classe mondiale - prestation de services
 Remunération des experts de classe mondiale pour la prestation de services.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour les prestations de services.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour les prestations de services.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV B1	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	AS/D
Total	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	

AS/G : Programme de détection et de transfert de talent
 Programme de détection et de transfert de talent.
 P. 1 : 100% de la demande (100% accordé) pour le transfert de talent.
 P. 2 : 100% de la demande (100% accordé) pour le transfert de talent.

Classe	Demande	Part fédérale	Taux de soutien	Accordé	Part fédérale	Taux de soutien	NP PJ
PSV B1	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	AS/D
Total	3 500 €	2 500 €	71%	2 500 €	2 500 €	100%	

LES BUREAUX DES CELLULES OMBRES
 Bâtiment de la piscine de la Courbevoie - 92120 Courbevoie





Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8060 3900 0801 5634 169

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

✂

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8060 3900 0801 5634 169

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

✂

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06039	00080156341	69	EUR

CCM PARIS MONTMARTRE GB

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8060 3900 0801 5634 169

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MONTMARTRE GB
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Titulaire du compte (Account Owner)

FEDERATION FRANCAISE
DE PARACHUTISME
62 RUE DE FECAMP
75012 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

